



RÉSERVE
INTERNATIONALE
DE CIEL ÉTOILÉ
DU MONT-MÉGANTIC



COMMUNIQUÉ

Diffusion immédiate

LA RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ DU MONT-MÉGANTIC ET LES MRC DU GRANIT ET DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS UNIS POUR L'APPLICATION RÉGLEMENTAIRE – BILAN ET SUITE !

Notre-Dame-des-Bois, le 15 mars 2023 – En 2022, les MRC du Granit et du Haut-Saint-François annonçaient s'associer à la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic pour contribuer à l'application des normes de protection du ciel étoilé et de l'environnement nocturne.

BILAN AN 1

Suivant un protocole d'intervention élaboré avec les MRC, nos agents ont sillonné le territoire de 4 municipalités pour diagnostiquer les résidences et entreprises à forte émission de pollution lumineuse. Ce projet vise à appuyer et faciliter le travail des inspecteurs municipaux pour l'application des normes relatives à l'éclairage extérieur. Les quatre municipalités qui ont volontairement pris part à cet accompagnement en 2022 sont Lac-Mégantic, Nantes, Weedon et Westbury. **Au total, ce sont plus de 580 visites de bâtiments résidentiels ou commerciaux qui ont eu lieu, avec remise d'évaluation de l'éclairage extérieur et des recommandations personnalisées pour la mise en conformité au regard des normes actuelles.** Déjà, au moins le tiers des propriétaires accompagnés ont répondu positivement et apporté des modifications complètes ou partielles à leurs éclairages problématiques. Au total, plus de 800 luminaires ont été évalués par nos agents !

LA SUITE EN 2023

Les municipalités accompagnées en 2023 seront Ascot Corner, East Angus et Frontenac, ainsi que Lac-Mégantic pour une seconde phase. L'équipe de la Réserve amorce dès maintenant son accompagnement réglementaire selon le même protocole qui a déjà fait ses preuves. L'objectif est toujours le même : sensibiliser et accompagner les propriétaires vers les solutions existantes, selon leurs besoins.

IMPORTANCE DE CE TRAVAIL COLLABORATIF

Depuis sa création il y a 15 ans, la Réserve de ciel étoilé mise sur une approche centrée sur la sensibilisation et la collaboration. L'installation d'éclairages non conformes sur le territoire demeure cependant une menace importante d'augmentation de la pollution lumineuse. Les municipalités du territoire de la Réserve possèdent un règlement de contrôle sur l'éclairage extérieur et l'application de celui-ci représente un enjeu pour les inspecteurs municipaux sur plusieurs plans. La Réserve, d'un commun accord avec les MRC de son territoire, offre son appui aux inspecteurs municipaux dans l'application réglementaire.

Concernant la ville de Sherbrooke, dans le cadre du projet Objectif ciel étoilé, notre équipe a débuté l'accompagnement de plus de 100 entreprises sur la rue King Ouest pour améliorer leurs pratiques d'éclairage et par conséquent, la qualité de vie des quartiers résidentiels périphériques. Ce projet se poursuit également en 2023.

La vie a besoin de la nuit.

1^{re} Réserve de ciel étoilé certifiée par l'International Dark-Sky Association, la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic est un modèle dans le monde pour la conciliation entre les besoins en éclairage et la préservation de l'environnement nocturne. **cieletoilemontmegantic.org**

-30-

Source : belanger.mariegeorges@sepaq.com / Responsable des communications